

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4307)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 175

présenté par

Mme Racon-Bouzon, Mme Provendier, Mme Krimi, Mme Mörch, M. Le Bohec, Mme Charrière,
Mme Calvez, Mme Hérin, Mme Piron, Mme Hammerer, Mme Meynier-Millefert, M. Gérard,
Mme Rilhac, M. Zulesi, Mme Brugnera, Mme Colboc, M. Dombreval, Mme Dupont,
Mme Tamarelle-Verhaeghe, M. Alauzet, Mme Mauborgne et M. Sorre

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.